

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de BESANCON

Commune de
VUILLAFANS

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 8
- votants : 14
- ayant donné procuration : 6
- absents excusés : 6
- absents : 0
- démission : 1

Date de convocation :
24/02/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accepter le
devis de BOULANGER de
Pontarlier pour la fourniture
d'une hotte pour la cuisine de
la salle des fêtes

Extrait du registre
des délibérations de la Commune

Séance du 28/02/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 février à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Céline BOUVERET, Claude CURIE, Remi JEANNINGROS, Jean-Benoît LAMBERT, Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.

Absents excusés : Anne-Lise BOESINGER (procuration à Céline BOUVERET), Patrick CHANUSSOT (procuration à Bernard WOZNY), Benjamin DOLE (procuration à Stéphane MEREL), Marie-Thérèse CRETIN-GUTH (procuration à Sylvie PERRET-GENTIL), Yves GAMELON (procuration à Claude CURIE), Michelle HOUSER (procuration Remi JEANNINGROS).

Absents :

Démission : Alain KIBLER

Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. Claude CURIE.

M. le Maire informe le conseil municipal que pour compléter le matériel de notre cuisine de la salle des fêtes, il est nécessaire d'installer une hotte aspirante équipée de filtres à charbon actif au-dessus de la gazinière.

Le Magasin BOULANGER de Pontarlier propose une hotte AEG de 900 mm x 600 mm au prix de 599,00 euros TTC.

le conseil donne son accord par 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 28 février 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, Claude CURIE, Maire

